

## **Déclaration liminaire du Snec-CFTC à la CCM du 19 JUIN 2025**

Monsieur le Président de la commission consultative mixte,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CCM,

Nous faisons une déclaration courte, ciblée sur les difficultés liées aux calendriers très serrés des publications des notes de service et des transmissions des documents préparatoires aux CCM.

Nous allons traiter aujourd'hui des promotions par liste d'aptitude classiques et EPS. Nous sommes surpris du peu de candidatures au regard des centaines d'agents éligibles de la catégorie 3.

La parution des notes de services s'est faite à peine 15 jours avant la date limite de candidature et de constitution des dossiers au beau milieu des vacances scolaires. Difficile pour les agents d'en prendre connaissance et de pouvoir candidater sereinement. Voilà peut-être une des raisons du peu de candidatures sans parler bien sûr du peu de places disponibles.

Enfin pour les représentants du personnel que nous sommes, membres de la CCM, il est de plus en plus difficile de préparer le travail faute d'une transmission des documents préparatoires qui tarde.

Nous sommes conscients de la somme de travail réalisée par les services du SRH pour préparer les CCM. Nous le saluons chaque fois.

Nous travaillons également beaucoup et nous souhaiterions avoir les informations et le temps nécessaire pour jouer notre rôle sérieusement lors de ces commissions, mais aussi en amont pour contacter les agents et repérer d'éventuelles erreurs.

La fin d'année est proche. Beaucoup d'enseignants seront en réunions de préparation de la rentrée prochaine ou en ateliers de correction. Nous formulons la demande d'une communication plus rapide des documents préparatoires de la prochaine commission fixée le 9 juillet prochain ainsi que des suivantes.

Nous vous remercions de votre attention.

Estéphan Prudet Estelle CLAVERIE et Ludovic Valérino  
Délégués nationaux Snec-CFTC

